

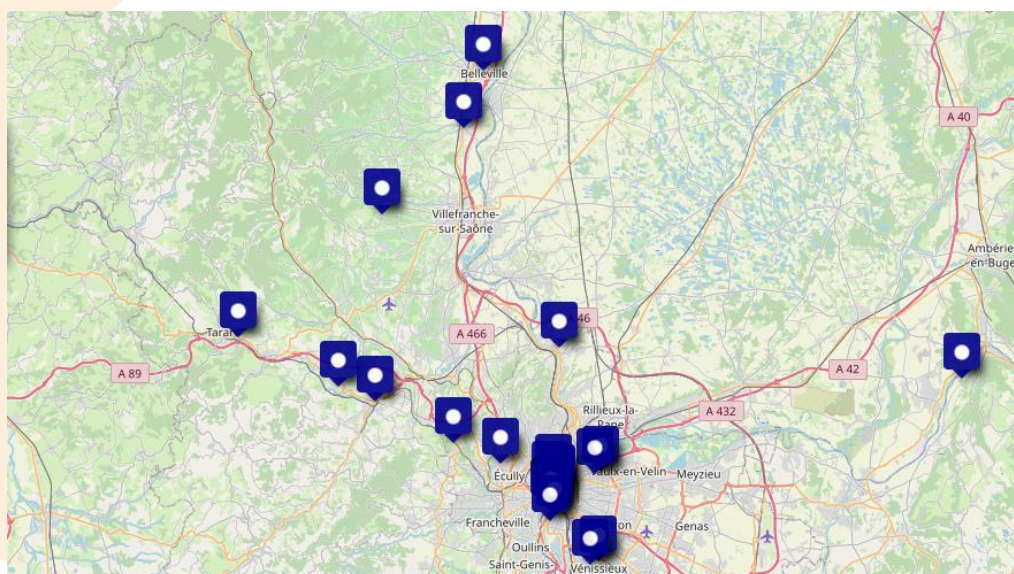
Etat des lieux des EAJE du réseau ACEPP 69 dans le cadre du déconfinement progressif

Juin 2020

Nous avons recensé 24 réponses pour le département du Rhône, sur 13 communes différentes.

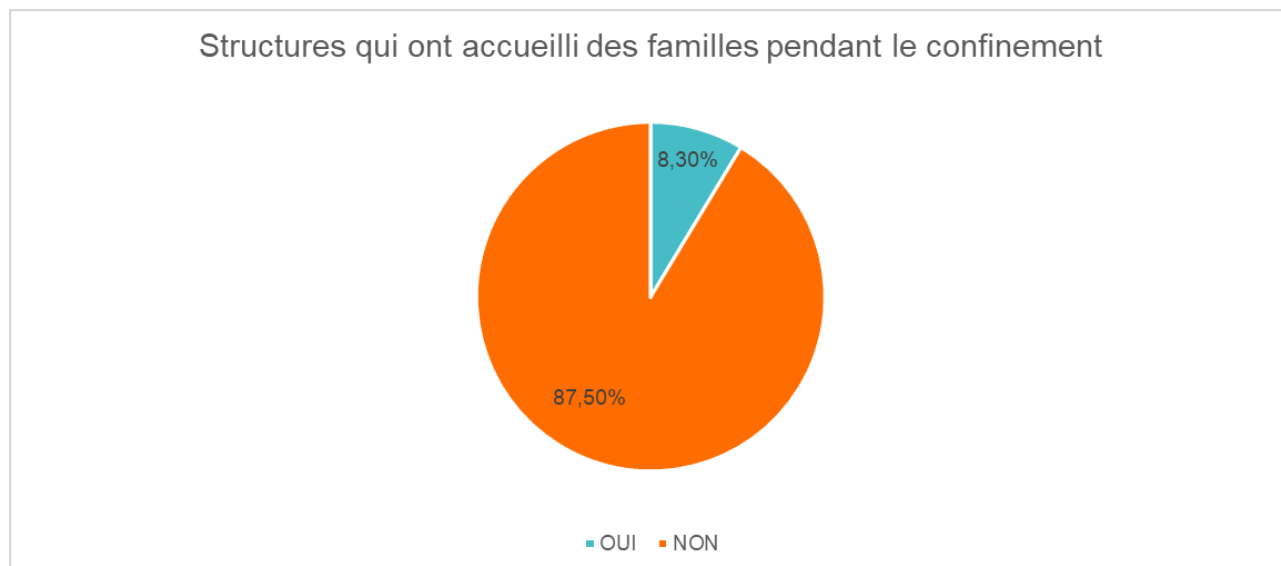
Pour aller plus loin :

*10 associations de Lyon
2 associations de Vénissieux
2 associations de Villeurbanne
Cogny
Charly
Lentily
St Romain de Popey
Bully
Neuville sur Saône
Saint Loup
Vilié Morgon
Saint Georges de Reneins
L'Arbresle*

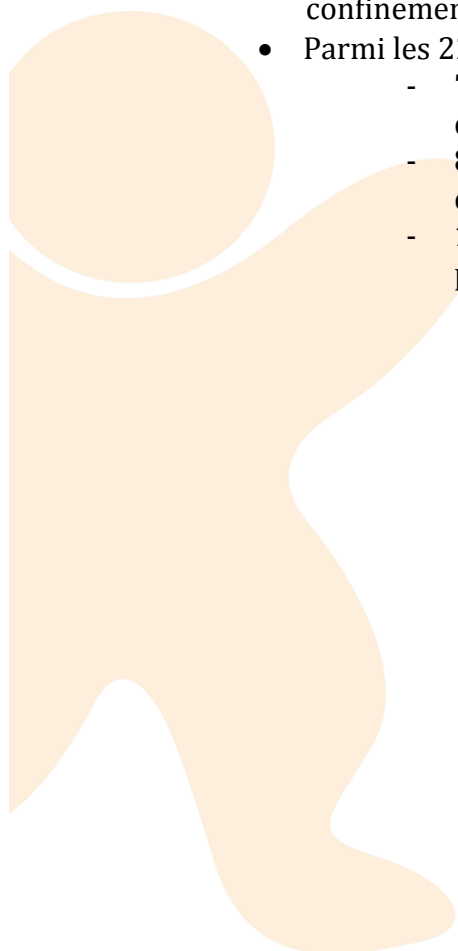


Tous les répondants sont des adhérents de l'Acepp.

La période d'accueil des familles



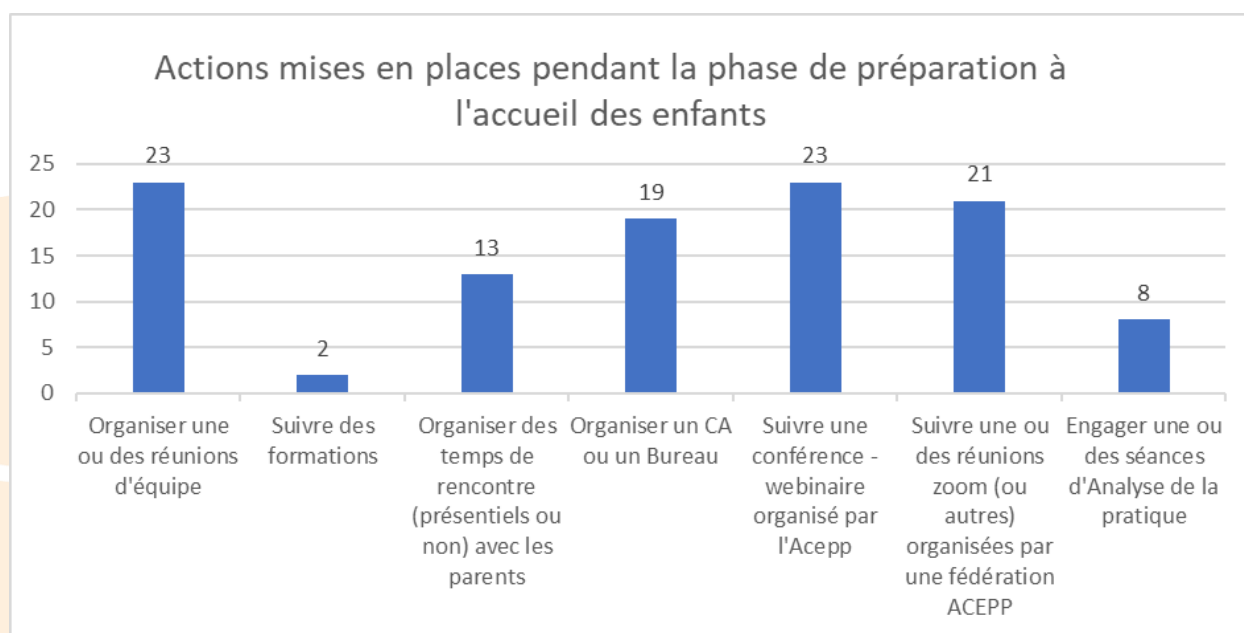
- Seulement 2 structures sur 24 ont accueilli des familles pendant le confinement.
- Parmi les 22 structures qui ont fermé pendant le confinement :
 - **71%** des établissements accueillent des enfants et des parents depuis le **11 mai**
 - **8,3%** des établissements accueillent des enfants et des parents depuis le **18 mai**
 - **12,5%** des établissements accueillent des enfants et des parents depuis le **25 mai**



La phase de préparation à l'ouverture

Les actions mises en place pendant la phase de préparation à l'accueil des enfants

- Près de 96% des équipes ont pu se réunir (23 associations)
- 96% ont profité des conférences ou webinaires et 87,5% (21 associations) des réunions « Zoom »
- 54% des associations (13) ont réussi à organiser un temps avec les familles (certainement à mettre en corrélation avec les 71% qui ont accueilli des familles dès le 11 mai)



Indiquez-nous-en quelques mots les éléments à retenir de ce temps de préparation

Près de 22 commentaires (mis en annexe)

On peut noter les termes les plus souvent cités :

- Protocoles
- Incertitude
- Inquiétude
- Angoisse
- Réflexion



Mise en place des groupes de 10

En moyenne, **les 24 structures accueillait 21,79 enfants** avant la pandémie et n'ont accueilli que 10 enfants lors de leur réouverture.

Une seule crèche de Lyon a pu accepter **deux groupes de dix enfants**.

Seulement **7 crèches**, ce qui représente **29,2% des associations** qui ont répondu à ce questionnaire, estimaient au moment du questionnaire possible d'ouvrir un autre groupe (si besoin et demande des familles) par la suite.

L'application des nouvelles consignes Covid-19

Les consignes de la DGCS au regard du contexte sanitaire

Trouvez-vous les consignes de la DGCS :		
Pas d'avis	2	8,3%
Normales et adaptées à la situation sanitaire du territoire	11	45,8%
Un peu excessive	10	41,7%
Trop excessives	1	4,2%

Plus de **40%** trouvent les consignes un peu excessives et plus de **45%** les trouvent normales et adaptées à la situation.

Les points qui pourraient faire l'objet d'un assouplissement par la suite

La question était ouverte. Elle a fait l'objet d'une analyse, commentaire par commentaire.

Les termes les plus souvent cités :

Près de 20 commentaires (mis en annexe)

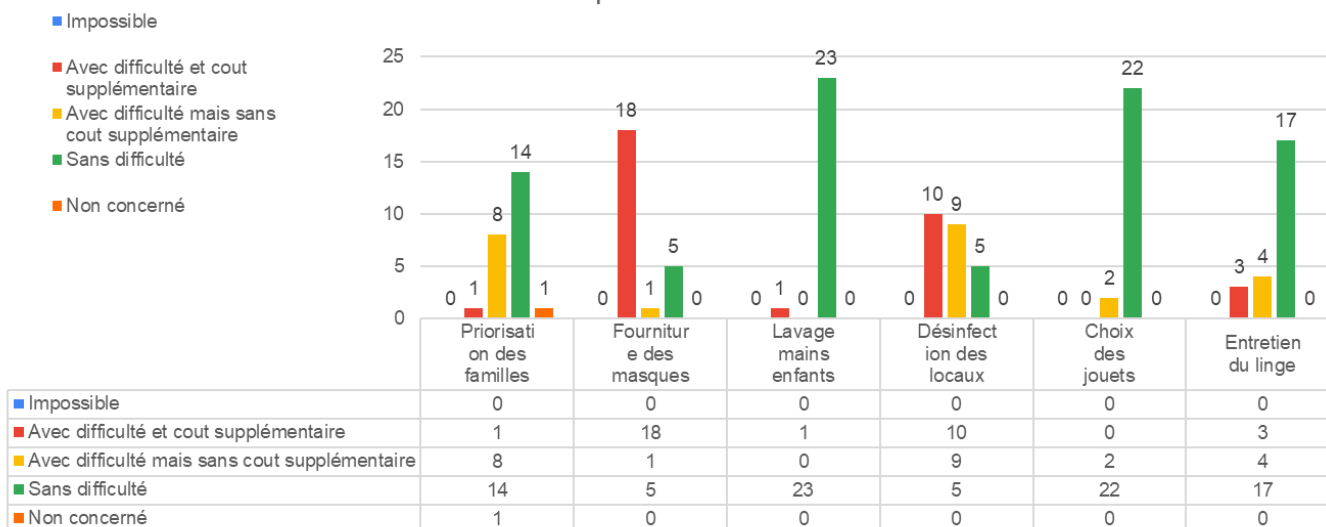
On peut noter les termes les plus souvent cités :

- Distanciation des enfants
- Port du masque
- Désinfection
- Déshabillage

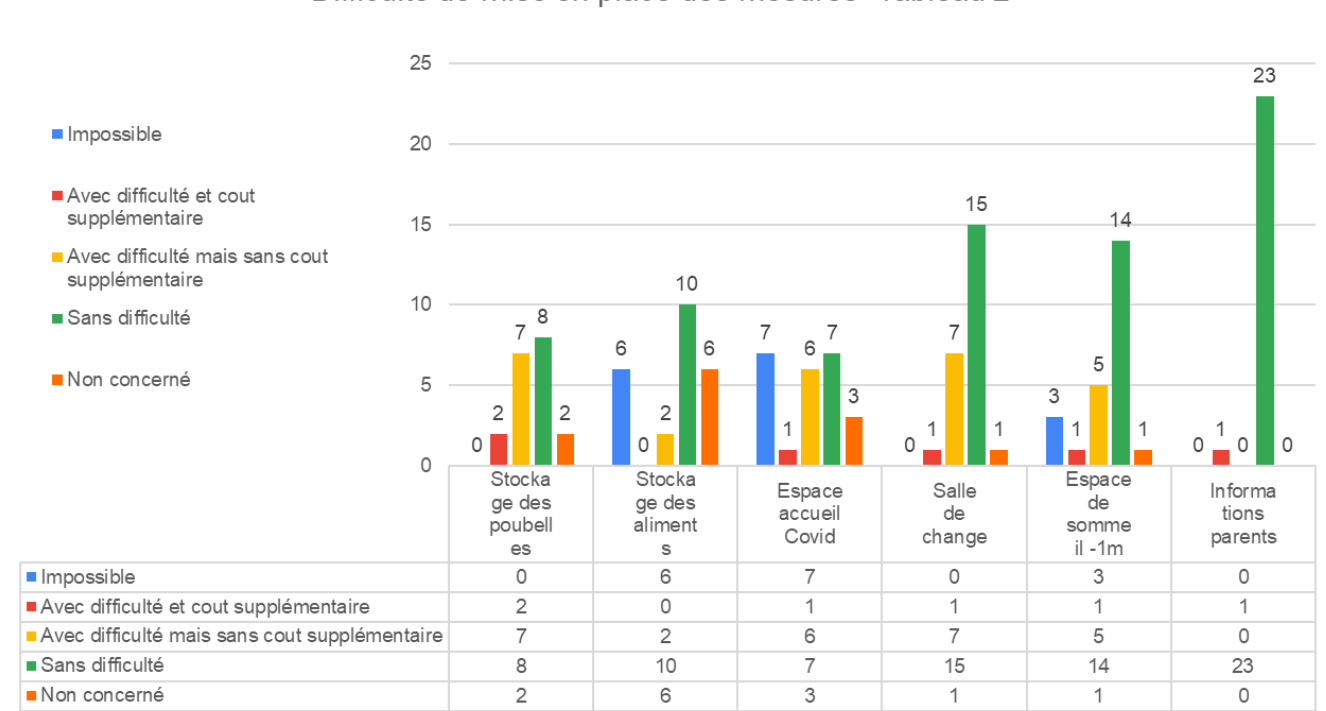


Les difficultés rencontrées pour mettre en place les différents points

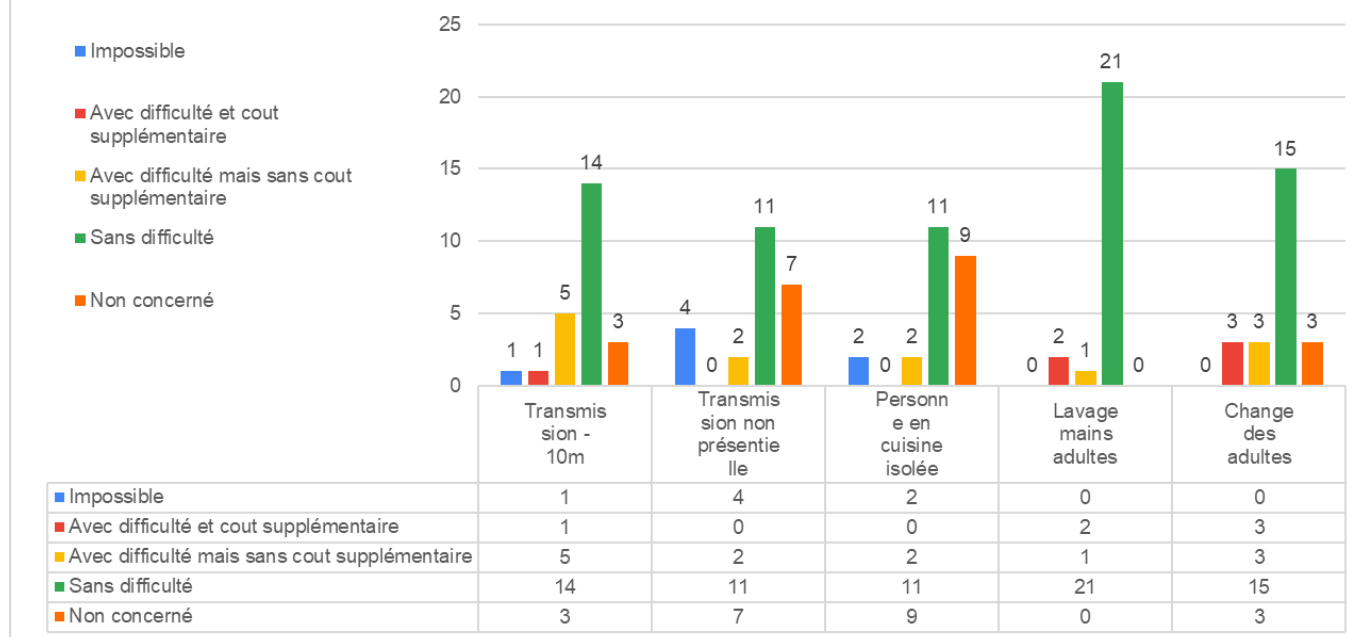
Difficulté de mise en place des mesures - Tableau 1



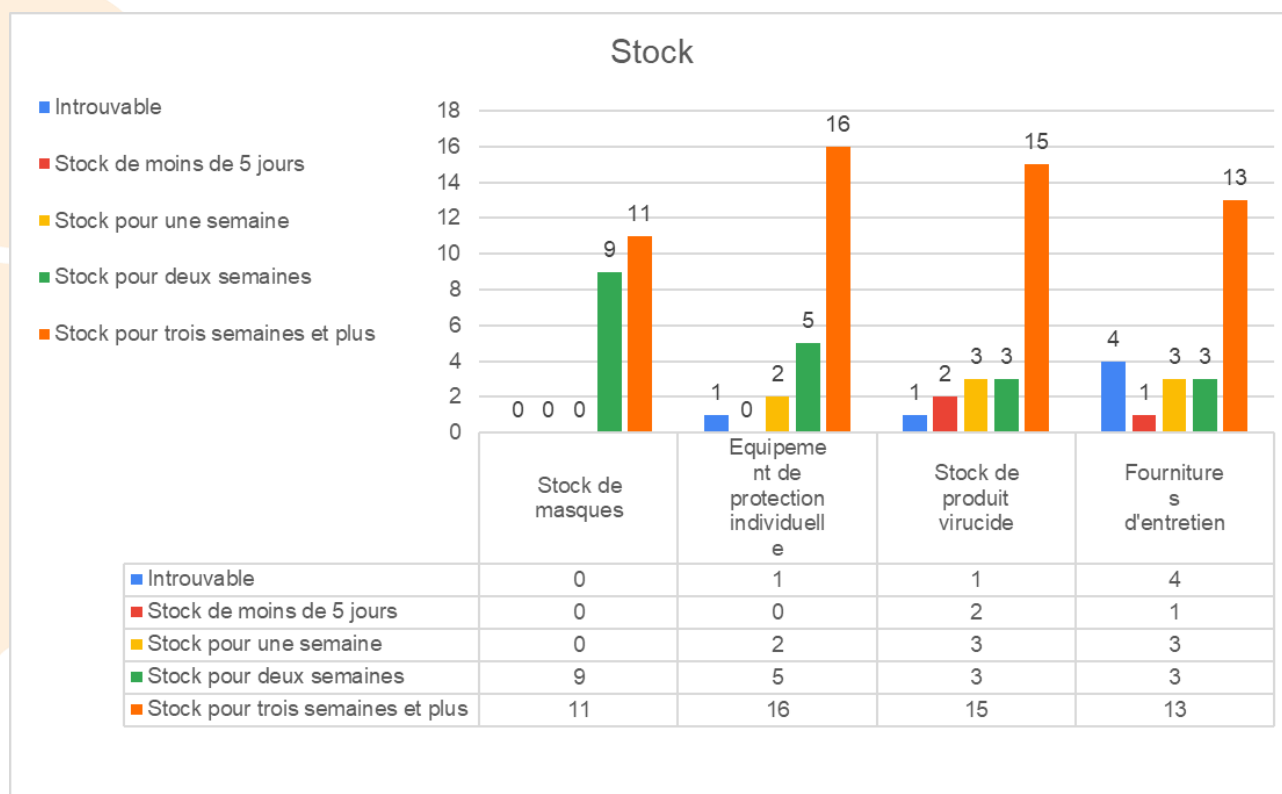
Difficulté de mise en place des mesures - Tableau 2



Difficulté de mise en place des mesures - Tableau 3



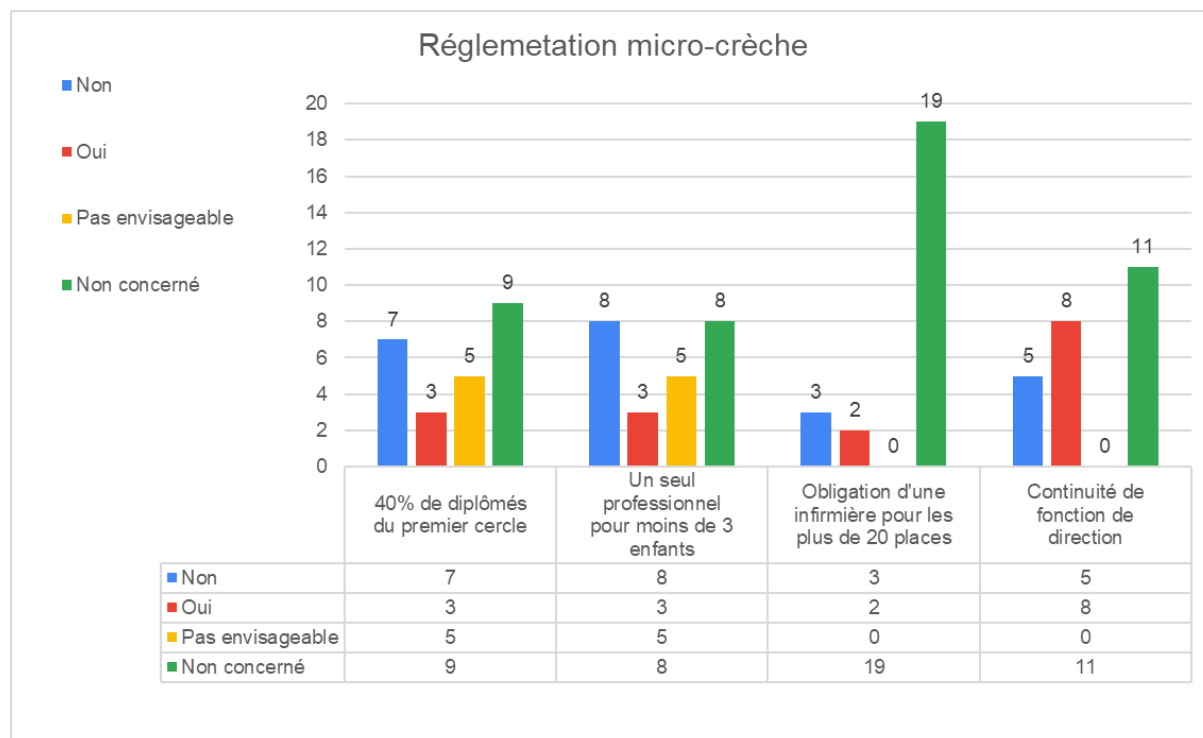
Les fournitures d'équipements



- Pour 6 établissements (soit 15%), ces fournitures sont introuvables.
- 83% des établissements ont un stock qui permet d'avoir une visibilité à 15 jours.
- Plus de la moitié des établissements a un stock supérieur à trois semaines.



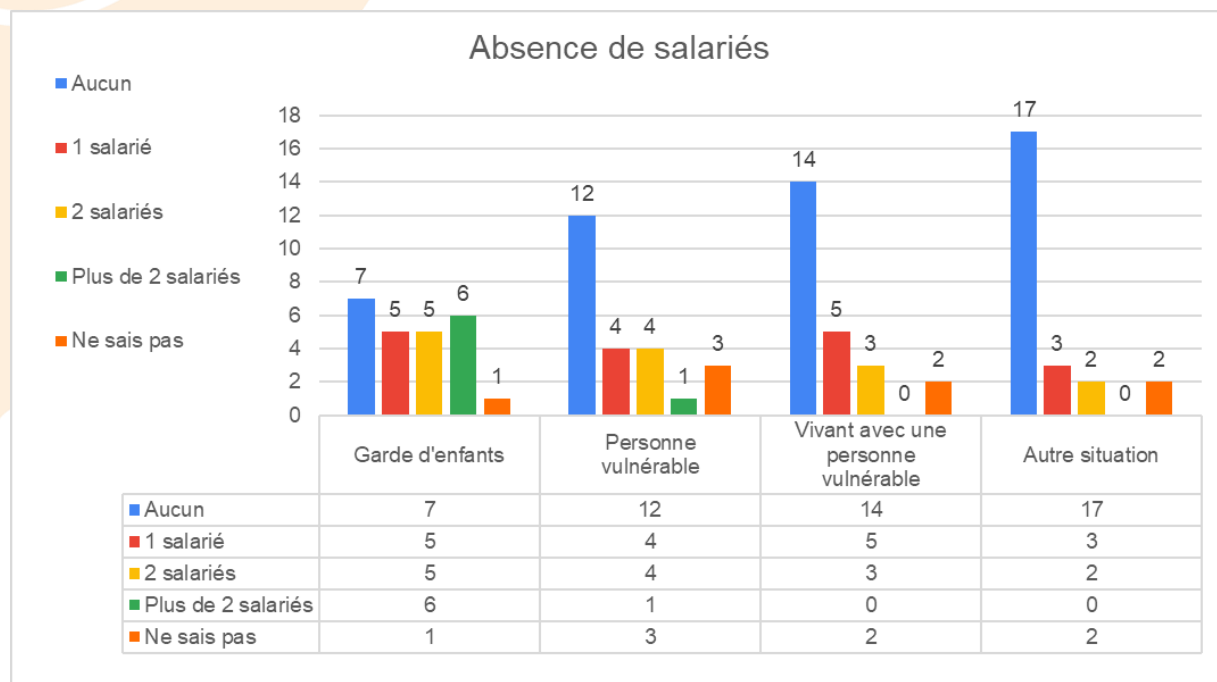
La réglementation des micro-crèches



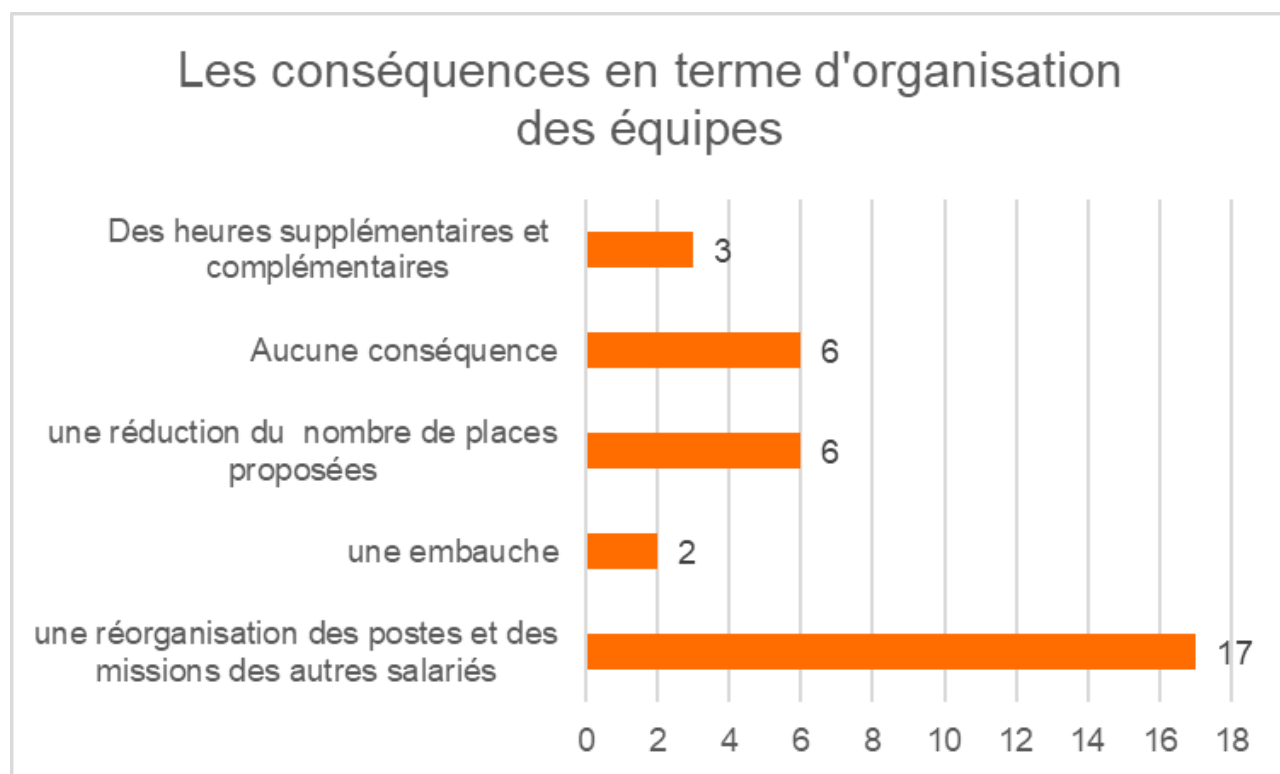
L'organisation des équipes

Les absences des salariés

Dans le cadre des mesures gouvernementales, les salariés ont eu de nouveaux droits d'absence.



Quelques conséquences



70% des associations ont été obligé de procéder à une réorganisation des postes et des missions des autres salariés.

¼ ont été obligé de réduire le nombre de places ou de réduire proposées.

Le recours à l'activité partielle pour les salariés après le 2 juin dans l'hypothèse où les 10 places sont occupées

Activité partielle à partir du 2 juin		
Oui	13	56,6%
Non	6	26%
Ne sais pas	4	17,4%
Total	23	100%

A partir du 2 juin, plus de 56% des établissements auront de manière certaine l'obligation de faire appel à l'activité partielle.

Cette proportion augmente si on intègre les associations qui ne le savaient pas au moment du questionnaire. Au niveau national, cela a augmenté jusque 80%.

Les précisions des conditions de chômage partiel

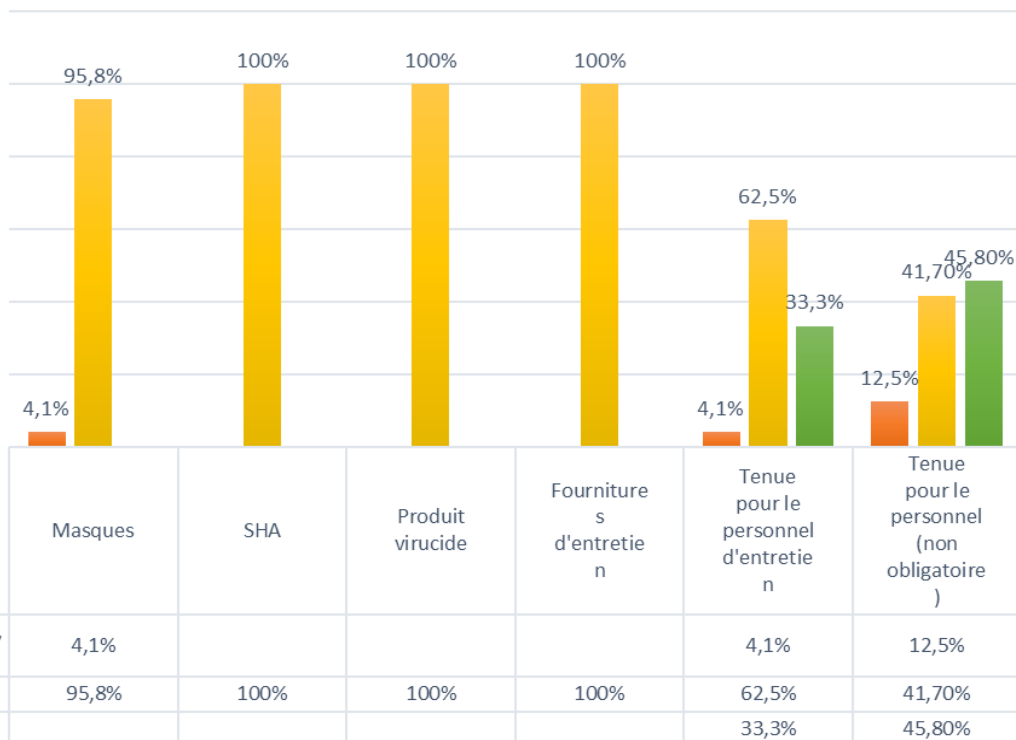
On peut noter que de manière générale, tout ou partie de l'équipe est intégrée à ce dispositif dans des proportions qui varient de 10 à 100%.



Les financements

Qui achète les fournitures ?

Financement des achats générés par les mesures Covid-19



■ Fourni par une collectivité territoriale, département, autre ... ■ Acheté par l'association ■ Ne sais pas

- Pour les masques, 95,8% des associations les financent.
- Pour les solutions hydroalcooliques, les produits virucides et les fournitures d'entretien, c'est 100% des associations.
- Alors que ce n'est pas obligatoire, près de 42% des associations ont déclaré avoir acheté des tenues pour leur personnel.



Le coût hebdomadaire des achats

- Sur les 13 structures qui ont répondu à cette question, la moyenne hebdomadaire est de 520 €

Commentaires

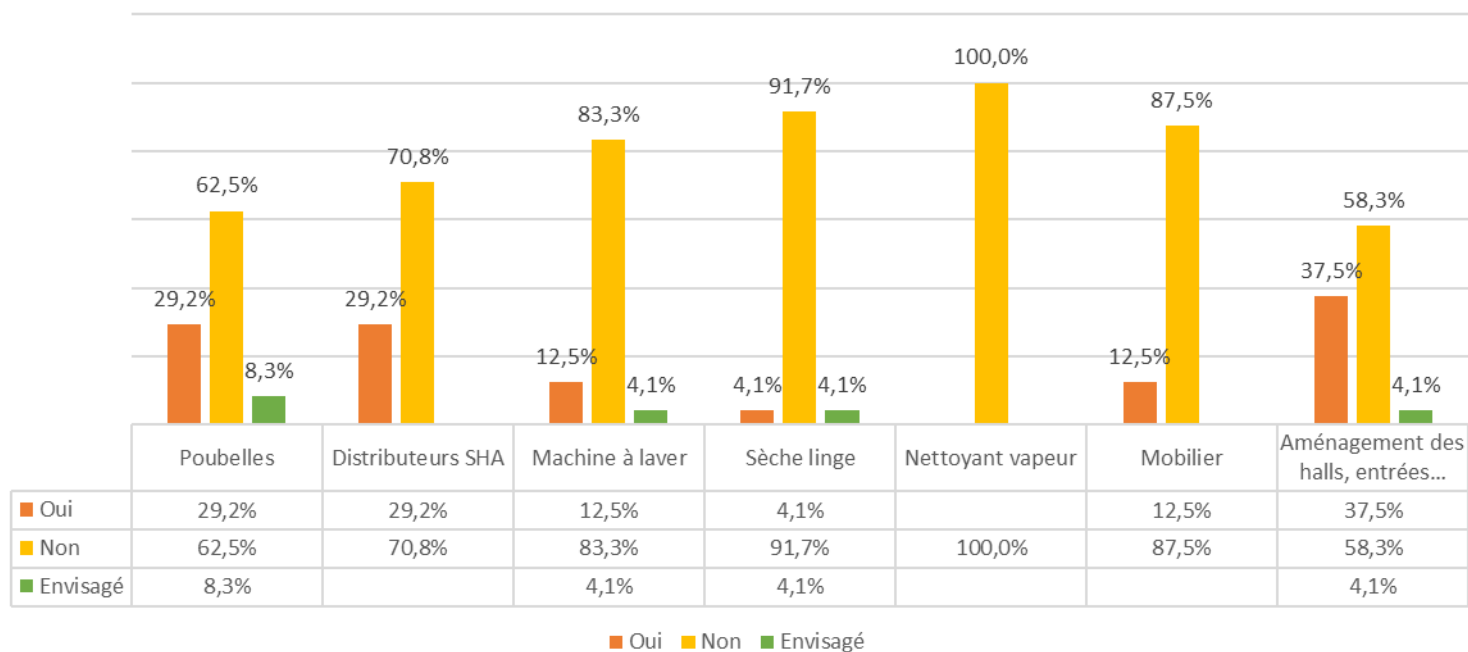
« Les salariées ont apporté leur propre tenue, pour certaines structures les tenues seront lavées sur place à 60°. »

« Les professionnelles apportaient leurs tenues. »

« Nous avons bénéficié de quelques dons de la Mairie du 1er et de la Métropole. »

Investissement

Investissements dans le cadre des nouvelles mesures Covid-19



- Plus de 29% ont dû se doter de nouvelles poubelles
- Plus d'un tiers a dû faire des investissements dans le cadre des aménagements.

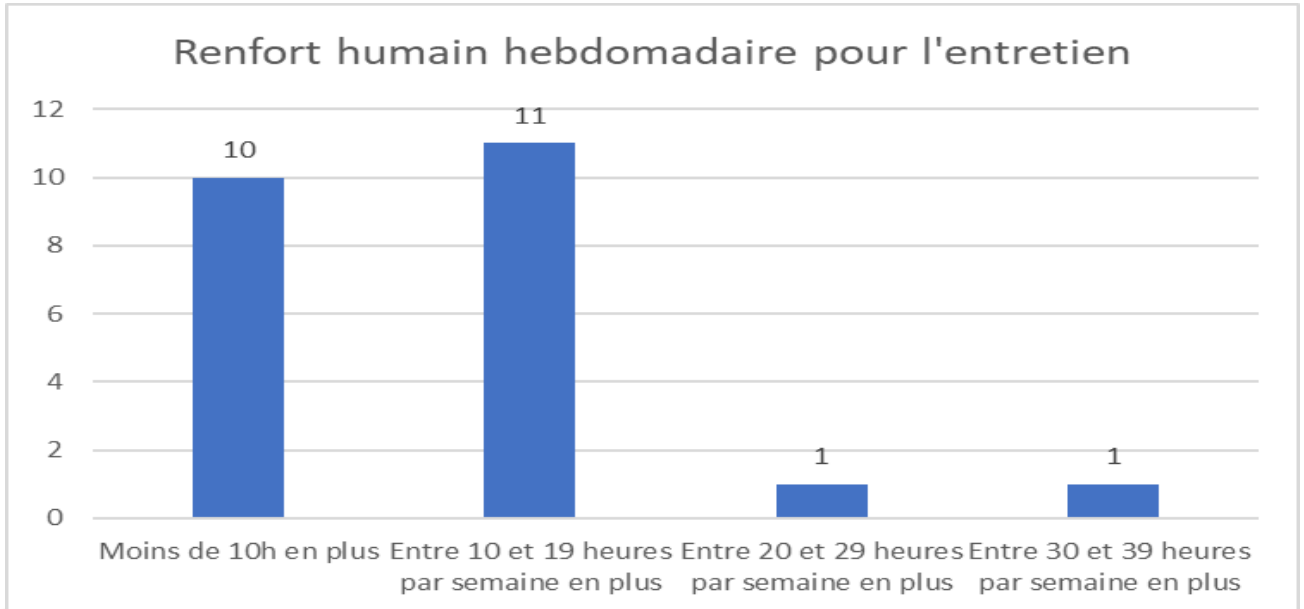
Le montant des investissements

- 11 associations ont répondu
- Une moyenne de 600 €
- Un maximum de 2000 €



Le renfort des équipes pour l'entretien

Le niveau exigé pour l'entretien des locaux et du matériel oblige un renfort humain (réaffectation du temps de salariés en poste, embauche supplémentaire ou augmentation du temps du prestataire) ;



Une structure a répondu « aucun besoin », cela correspond à la particularité d'une crèche familiale.

- Près de la moitié (43,5%) a renforcé cette mission à raison de moins de 10 heures hebdomadaires en plus.
- 47,8% est sur la base d'un renfort entre 10 et 19 heures hebdomadaires.

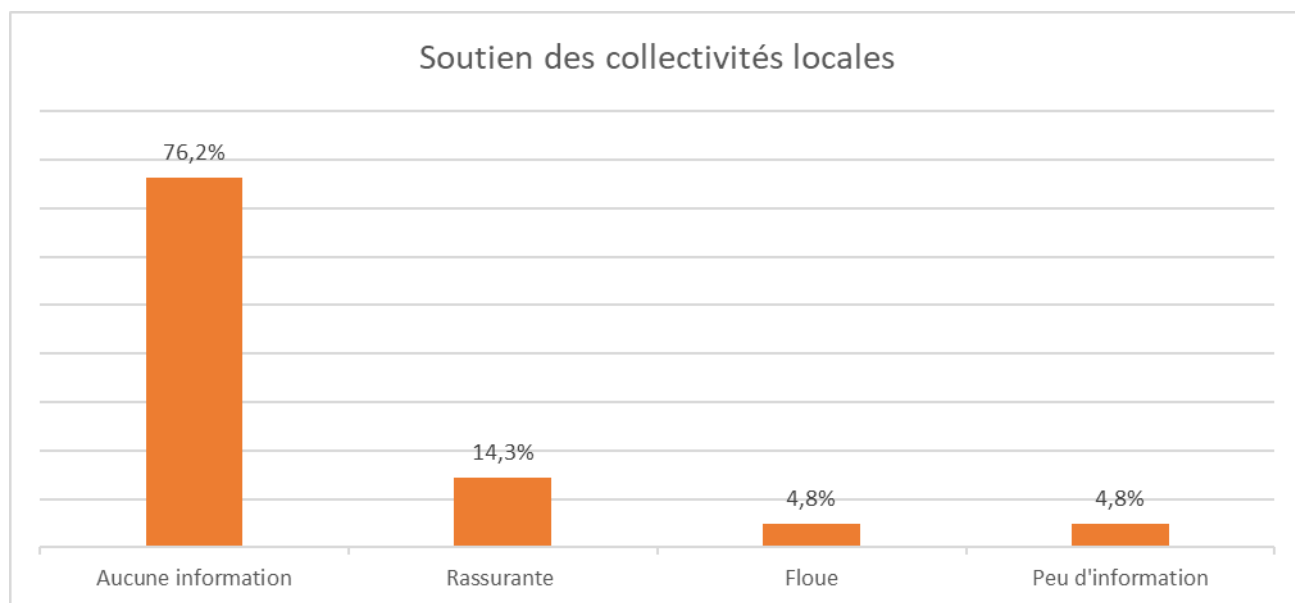
Autres dépenses identifiées

Ci-dessous, les éléments indiqués dans les réponses

« Prestataire extérieur pour la confection des repas des enfants. »
« Thermomètre frontal, corbeilles. »
« Machine à laver suite à une panne. »
« Machine à laver et sèche-linge. »
« Barrières et visières. »



Le soutien des collectivités



- 21 associations ont répondu

On peut s'interroger sur le fait que plus de 76% des associations n'aient pas d'information.

14,3% ont eu une information rassurante mais et 4,8% ont eu peu d'informations.

Les entreprises réservataires

Sur les 24 réponses, aucune association n'a de contrat réservataire avec des entreprises en comparaison au 10% sur les associations au niveau national.

L'accompagnement

Avez-vous eu le sentiment d'avoir été accompagné pendant cette période ?

L'ensemble des réponses est en annexe

Les 24 réponses sont similaires :

- 19 indiquent que oui
- 1 indique que non
- 1 indique « ne sais pas »

Les acteurs de cet accompagnement

- 13 fois le réseau ACEPP est cité et toujours de manière positive
- 2 fois par la PMI en se plaignant de leur absence
- 2 fois les communes, mais comme la PMI, soit en se plaignant de leur absence, soit en stipulant qu'ils n'ont pris contact qu'avant la réouverture



Espace libre

Ci-dessous les commentaires libres

La reprise progressive que ce soit pour les parents ou pour la crèche n'est pas chose aisée. Nous avons pu préparer au mieux cette réouverture mais nous sommes toujours dans l'incertitude face à cette épidémie. Le fait de travailler sans anticipation à long terme laisse planer un niveau d'inquiétude des salariées.

Merci pour votre aide !

Avancer sans pouvoir anticiper, ne pas savoir quoi répondre aux parents...Des décisions au jour le jour sans pouvoir anticipé, La reprise au 02 juin est un questionnement pour tous. Les familles semblent penser qu'elles pourront revenir du jour au lendemain, comme avant, sans que la crèche puisse s'opposer à leur retour...

Les enfants qui cherchent à s'occuper, tournent en rond, n'ont plus le même engouement pour revenir à la crèche (peu d'enfants accueillis - recherche de l'adulte - recherche de ce qu'on va faire...)"



Annexes

La liste des répondants

Association les p'tits loups du nizerand morgon	69640	cogny
Les Tiloulous	69390	Charly
LES PETITS LUTINS	69210	LENTILLY
P tits minois	69490	St romain de Popey
Le Jardin d'ainay	69002	LYON
les p'tits bouts	69007	lyon
Kindertreff Lyon	69001	Lyon
Association Les Enfants de la Colline - Crèche Pirouette	69004	Lyon
EAJE les Ptits Loups	69170	BULLY
Crèche Les Petits Gones	69250	Neuville sur Saône
crèche familiale les septimousses	69007	lyon
crèche Croqu'nuage	69100	villeurbanne
LES PETITS THOU	69001	LYON
les ptits bouts	69007	lyon
Saperlipopette	69200	Vénissieux
Microcrèche Les P'tits Darlous	69490	Saint Loup
EAJE les p tits bouchons	69910	Villié Morgon
la turbulette	69830	SAINT GEORGES DE RENEINS
ASSOCIATION CELESTINE	69002	lyon
creche parentale le chat perché	69100	villeurbanne
EAJE LES OISILLONS DU RAVATEL	69210	L'ARBRESLE
Kindertreff Lyon	69001	Lyon
La Ribambelle	69001	Lyon
CRECHE PARENTALE ARC EN CIEL	69200	VENISSIEUX



Indiquez-nous-en quelques mots les éléments à retenir de ce temps de préparation

Compliqué à mettre en place car pas les informations
Apaiser les angoisses des professionnels et élaborer des procédures adaptées et pouvoir les transmettre
Lecture des guides +++ et mise en place des protocoles, rassembler le matériel et agencer une section, informer +++ (parents, pros), ne rien oublier, choisir les enfants
Incertitude, inquiétude, urgence, réflexion
Les temps d'analyse de la pratique, réunion et webinaire étaient essentiels pour permettre une reprise. Les infos du gouvernement arrivent au compte-goutte, on a le sentiment de reprendre dans l'urgence
Beaucoup d'incertitudes, ça a été un moment de "forte pression" ; l'ACEPP nous a bien aidés
Beaucoup d'incertitudes. Difficulté à se fournir en matériel de protection individuel. Densité de travail de préparation. Gestion du stress des membres de l'équipe. Nombreuses transmissions aux familles pour présenter le contexte d'accueil en lien avec le guide ministériel.
Motivation - protocoles - accueil bienveillant parents-enfants
Beaucoup de temps passé à rechercher la réglementation, lire les mesures à appliquer, et mettre des protocoles en place pour au final recevoir un protocole de la PMI le dernier jour avant la reprise.
Savoir s'adapter, avoir gardé un lien proche avec l'équipe, lien proche avec le bureau
Adaptation, inconnu, dernier moment, protocole, urgence
Ces temps de préparation étaient essentiels pour reprendre dans de bonnes conditions. Mais il était très difficile de se projeter, beaucoup d'interrogations et de flous.
Adaptabilité/communication/besoin de rassurer/protocole
Communication, écoute, tolérance
C'était une préparation compliquée car nous n'avons jamais vécu cela. Nous avons avancé de semaines en semaines en fonction des informations données par le gouvernement et par nos partenaires.
Complexité, beaucoup de protocoles, soutien, inquiétude, stock hygiène, sondage familles...
Justement cette question de prendre du temps ensemble
Travailler dans l'urgence
Une aide importante de l'ACEPP (merci !), pas mal d'incertitudes autour du protocole, de la disponibilité de l'équipe
Essentiels pour moins se sentir seul, voir comment s'organisent les autres structures et se préparer à une reprise dans les meilleures conditions
"Continuité, dialoguer, réfléchir collectivement et se poser des lignes, penser les espaces, l'accueil par le jeu, la présence, se parler de nos vécus et maintenant...et après...
Le plaisir de se retrouver, et être attentif aux enfants... mettre de l'attention particulière aux liens qui ne se sont pas rompus, prendre soin de nous tous, permettre de sortir de son isolement de chez soi...venir à la crèche comme second lieu de vie...transition, passerelle.



Les points qui pourraient faire l'objet d'un assouplissement par la suite

Les doudous pourraient être ramenés à la maison, la tenue du personnel pourrait être lavée chez elle, la prise de température à l'arrivée (enfants et pros),
Désinfection
Le regroupement des enfants
Port du masque en continue, stockage déchets et aliments, mise à distance des familles
Nous manquons de recul pour le moment à ce sujet
Déshabillage systématique des enfants.
Aucun
Port du masque - distanciation avec les enfants
Approche trop hygiéniste
Distance des enfants pour sieste et repas. Le nettoyage +++ des jeux et meubles
Nettoyage et désinfection
Port du masque, stockage des aliments, groupe d'enfants
Port du masque
Distanciation des enfants entre eux
Augmenter la capacité d'accueil
Maintenant que les cas diminuent nous aimerions, par la suite, ne plus porter de masque car il nous tient chaud et il irrite notre visage. Un assouplissement au niveau de la désinfection serait également agréable pour l'équipe.
DISTANCIATION ACCUEIL DES PARENTS
Port du masque ; lavage systématique des jeux
Lavage des draps quotidien alors que les mêmes enfants reviennent chaque jour
La désinfection systématique des jeux

Des commentaires et des questions à partager sur l'organisation matérielle

Beaucoup de choses à ne pas oublier, à rassembler = énergivore
Tributaire des transports et livraisons pas toujours à l'heure !
maintenu les transmissions aux familles
Repas du personnel difficile à organiser avec une seule petite salle de pause.
Le peu d'enfants accueillis jusqu'alors n'engendre pas de difficulté sur l'organisation matérielle. A voir avec l'augmentation du nombre d'enfants. Les tâches d'entretien et nettoyage régulier prennent déjà beaucoup de temps à l'équipe.
Avantage d'une crèche familiale, moins de difficultés matérielles
Pas de difficultés à mettre en place le nettoyage dans la journée
GLOBALEMENT COMPLEXE mais adaptation de tout le monde assez facilement
Une réorganisation complète sur tous les espaces et les temps spécifiques des accueils des enfants



Les conditions de chômage partiel (le nombre de salariés, le % de temps au chômage...)

6 à 50%
7 salarié seront en chômage partiel car le salarié tourne
Des conditions au minimum si possible, 15, 25%
4 salariés
3 à temps partiel (selon dispo mode de garde enfants) - 1 en arrêt maladie
1 salarié en chômage partiel à temps plein, 1 salarié à 1/2 temps et 1 salarié 2jours en chômage partiel
Environ 10% de chômage partiel pour les salariés présents
1 salariés aura 1 journée en chômage partiel pour garde d'enfant
3 personnes temps plein
8 salariés à mi-temps
Chaque salarié aura 1j (7h) de chômage partiel par semaine à compter du 15 juin
3 à 100% et environ 14 salariés à 30%%
2 est pour vulnérabilité
Doit encore être estimé

L'accompagnement

Oui par acepp Rhône
Par l'acepp oui
Oui par l'Acepp69 et par le bureau de l'association
Oui principalement par l'ACEPP
Seulement par l'acepp nationale et 69. Leur soutien a été précieux
Oui
Seulement par l'ACEPP Rhône. Pas de soutien de la commune ni des services PMI.
Oui
Par l'Acepp!
Oui par l'acepp et aide financière de la CAF
Par l'acepp, oui énormément (merci !) par la PMI, pas du tout!
Par l'acepp: beaucoup. Par la PMI: pas. Par la CAF: un peu (financièrement, uniquement). Par la Ville : très peu (juste mairie d'arrondissement)
Oui par l'acepp 69 et l'acepp nationale mais très peu par les autres partenaires
Oui
Oui par l'acepp seulement !
Non, nous nous sommes sentis peu informé par le gouvernement. Heureusement que certains de nos partenaires, comme vous, nous relayaient de nombreuses informations.
OUI PARFOIS
Oui
Oui
Non. Seulement l'ACEPP a été présent. La mairie a pris contact juste avant la reprise
Ne sais pas

